

Saint-Pierre, le 6 novembre 2017

Réunion de l'observatoire des prix, des marges et des revenus OPMR



21 septembre 2017

Le 21 septembre 2017 à 14 h 30 s'est tenue, dans les locaux de la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon, une réunion de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus, sous la présidence de Monsieur Gilles Bizeul.

Participaient à cette réunion :

- Monsieur Henri Jean, préfet de Saint-Pierre et Miquelon ;
- Monsieur Stéphane Artano, président de la collectivité territoriale ;
- Monsieur Martin Detcheverry, adjoint au maire de Saint-Pierre ;
- Monsieur André Robert, élu de la CACIMA ;
- Monsieur Gilles Marchal, directeur des finances publiques ;
- Monsieur Marcel-Christophe Dagort, gérant de société ;
- Monsieur Alain Beaupertuis, gérant de société ;
- Monsieur Aurélien Père, représentant l'IEDOM ;
- Madame Sophie Briand, secrétaire générale de l'UD FO ;
- Madame Françoise Chrétien, directrice de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population ;
- Monsieur Guillaume-Arnaud Grasset, chef du pôle C de la direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population ;
- Madame Ludivine Quédinet, chef du pôle E de la DPPAT ;
- Madame Jessica Autin, pôle E de la DPPAT.

Etaient absents excusés :

- Monsieur Stéphane Claireaux, député de l'archipel ;
- Madame Karine Claireaux, sénateur de l'archipel ;
- Madame Véronique Perrin, présidente du conseil économique, social et culturel ;
- Monsieur Roger Hélène, président de la FEA-BTP ;
- Monsieur Mariano Detcheverry, représentant de la FEA-BTP,
- Monsieur Florian Cambray, représentant de l'UI-CFDT.

Monsieur le président remercie les membres de leur présence et commence à détailler l'ordre du jour.

1. Evolution de l'indice des prix à la consommation durant l'année écoulée

Ludivine Quédinet rappelle les chiffres de l'évolution de l'indice des prix à la consommation durant le deuxième trimestre 2017. L'évolution de 0,07 % de l'indice d'ensemble fait suite à deux évolutions successives au 4^{ème} trimestre 2016 (+ 1,37 %) et 1^{er} trimestre 2017 (+ 1,55 %). Sur un an, de juin 2016 à juin 2017, le taux d'évolution est de +3,31 %.

2. Panier des 38 articles

Le pôle C n'a pas été en mesure d'effectuer les relevés habituels en 2017. Ceux-ci devraient reprendre début 2018 sur la base d'une liste actualisée. Ainsi, certaines références systématiquement manquantes, en doublon ou ne correspondant plus aux habitudes de consommation de la population de l'archipel ont été retirées de la liste et remplacées. Les œufs, le beurre, la Vache qui rit, les pommes de terre, le pain de mie local, la farine et la lessive sont modifiés, soit en terme de quantité, soit en terme de marque (notamment par une production locale en ce qui concerne les œufs). Ces modifications sont entérinées par les membres de l'Observatoire qui décident également de conserver le nombre total de 38 articles constituant le panier.

3. Suivis de prix thématiques

Il est proposé de suivre le coût des fournitures scolaires sur l'archipel et de le publier. Les prix des articles pourraient être relevés dans 2 points de vente à Saint-Pierre et un à Miquelon. La liste des fournitures scolaires de l'éducation nationale servirait de trame à l'établissement de l'échantillon.

Il est évoqué d'en faire de même pour le coût des matériaux de construction. M. Dagort propose d'apporter son expertise pour la définition de l'échantillon.

Les prix feront l'objet d'un relevé périodique par le pôle C de la DCSTEP.

L'Observatoire émet un avis favorable sur ces deux propositions. La liste des produits constituant les deux échantillons sera présentée aux membres de l'Observatoire lors de sa prochaine réunion.

4. Point sur le dispositif BQP

Monsieur Bizeul ouvre le débat en interrogeant les membres de l'Observatoire sur leur vision du dispositif. Marcel-Christophe Dagort, seul commerçant local à appliquer le dispositif avec une liste complète, estime que la composition actuelle est satisfaisante et que le volume des ventes des produits concernés est stable. Concernant les disponibilités des produits, seules des ruptures de stocks temporaires sont à noter.

Madame Briand propose de mesurer l'impact pour le consommateur du dispositif, et évoque la mise en place d'une enquête rapide, qui pourrait être mise en ligne sur le site local : www.cheznoo.net ou en répondant à un formulaire en magasin.

Dispositif allégé

Actuellement, un commerce de Miquelon applique le dispositif BQP avec une liste allégée de produits. L'aide du pôle C a été demandée par ce dernier pour remédier à un problème de signalétique. Le pôle C évoque l'idée d'y intégrer des produits locaux.

5. Collecte des données portant sur le niveau et la structure des coûts de passages portuaires

Le président rappelle que, depuis sa création, l'OMPR n'avait pu satisfaire à l'obligation de fournir des données annuelles sur le niveau et la structure des coûts de passages portuaires, introduite en 2013. Il mentionne que la DTAM a fourni des informations exhaustives quant aux coûts de passages portuaires et que

L'Observatoire dispose ainsi à ce jour d'éléments suffisants pour répondre aux attentes de la DGOM. L'essentiel des approvisionnements de l'archipel transite par le port d'Halifax au Canada. Le trafic de marchandises d'Halifax à Saint-Pierre est assuré dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) renouvelée qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 4 ans.

Le président indique que les coûts suivants peuvent être identifiés pour les ports de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon : droits de navigation, droits de quai et droits d'aiguade dont les tarifs sont arrêtés par le Conseil territorial. Le produit net des recettes des trois droits était précédemment réparti entre les trois collectivités de l'archipel. A compter de 2013, la totalité est reversée à la CACIMA.

A ces droits s'ajoutent les frais de pilotage fixés par l'Etat. Le détail de ces droits et frais a été adressé à la DGOM.

6. Point sur l'avancement de l'enquête chauffage

Guillaume-Arnaud Grasset informe que la société Hardy SAS et EDF ont accepté de livrer certaines données pour permettre d'entamer un premier travail. A la suite, un cahier des charges a été rédigé concernant les dépenses moyennes en chauffage par famille.

Le premier objectif de cette enquête serait quantitatif, à savoir mesurer le coût moyen des dépenses de chauffage d'un ménage à Saint-Pierre et Miquelon. Le deuxième objectif serait de définir des paramètres pertinents sur l'habitation et le chauffage (propriétaire/locataire, niveau d'isolation, existence d'un type de chauffage alternatif, chauffage de l'eau, etc.). Cette étude pourrait être réalisée par un étudiant vacataire. L'OPMR devra pour ce faire obtenir des crédits supplémentaires.

7. Questions diverses

Mme Briand évoque la faisabilité d'une étude comparative sur le coût de la vie entre la métropole et l'archipel ou d'une étude commune pour l'ensemble des Outre-mers relative aux coûts des transports. Elle ajoute que les salaires n'évoluent pas ou quasiment pas, ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat local.

M. le préfet indique qu'il pourrait être amené à saisir l'Observatoire en 2018 sur la fixation du prix du fuel.

*

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le président lève la séance à 15h50 après avoir remercié les membres pour leur participation.

Le président de l'observatoire des
prix, des marges et des revenus,

signé

Gilles BIZEUL